

# Note de conjoncture

> Analyse économique de FranceAgriMer



• n° 10 / juin 2014 / Campagne 2013/14 / Enquête prix payés aux producteurs

Le calcul des prix d'acompte résulte d'une moyenne pondérée des prix relevés chez les organismes stockeurs par les volumes collectés dans cette modalité. Les moyennes mensuelles des prix d'acompte n'incluent pas les majorations de fin de campagne (seulement les réévaluations intermédiaires), et sont par construction inférieures aux prix moyens touchés par l'agriculteur. Le calcul des prix fermes résulte également d'une moyenne pondérée établie par cette même méthode, à partir du prix pratiqué au 15 du mois.

Les prix à la production relevés à la mi-mai affichent un recul pour l'intégralité des espèces couvertes par l'enquête à l'exception des orges brassicoles de printemps qui conservent un prix inchangé sur le mois.

Les orges fourragères et le blé tendre accusent les baisses de prix les plus importantes, supérieures à 10 euros.

Le blé dur bénéficiait encore en avril d'un bonus de 12 euros par rapport à son prix pratiqué la campagne précédente. Ce bonus est gommé en mai, avec des prix à présent équivalents à ceux de mai 2013. Pour les autres espèces concernées par l'enquête, les prix 2014 conservent une décote qui s'échelonne de - 7 % (orges brassicoles de printemps) à - 32 % (avoine).

	mai 2014	mai 2013
En €/t	Prix fermes	Prix fermes
Blé tendre	181	224
Blé dur	228	227
Orge mouture	149	192
OBH*	154	203
OBP**	180	194

Source : enquête prix payés aux producteurs

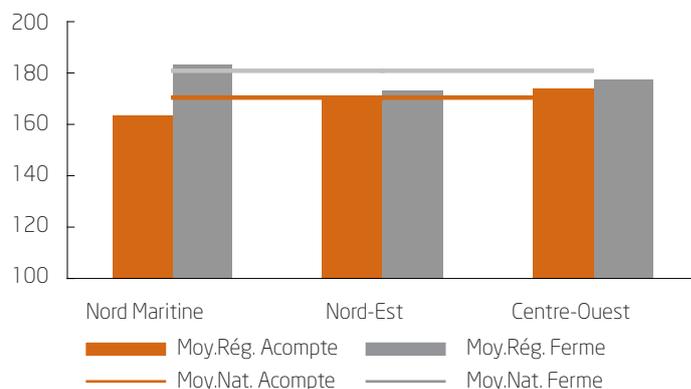
\*OBH : orges brassicoles d'hiver

\*\*OBP : orges brassicoles de printemps

Les prix actuels sont tous inférieurs à ceux des campagnes 2011/12 (jusqu'à 100 euros de moins sur le prix de l'avoine) et 2010/11 (- 53 euros au maximum sur le prix du maïs).

La répartition des achats selon les modalités ferme et d'acompte se maintient presque inchangée, la modalité ferme rassemblant en moyenne 79 % des transactions, avec toujours un minimum de 62 % pour les orges brassicoles d'hiver, et un maximum de 91 % pour le triticale.

Blé tendre : prix payés aux producteurs en €/t



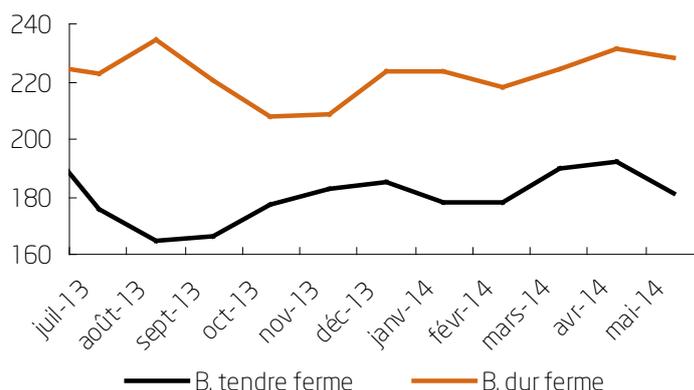
Source : enquête prix payés aux producteurs

## Blé tendre

Le prix d'achat ferme du blé tendre perd 11 euros sur le mois, à 181 €/t, entraînant ainsi un renforcement de la décote à un an de - 39 à - 43 euros. La décote à deux ans atteint 18 euros et 41 euros à trois ans.

À l'échelle locale, 10 euros au maximum séparent les prix pratiqués dans les différents regroupements interrégionaux. Sans changement, les minima sont relevés dans le regroupement du Nord-Est (173 €/t), alors que le regroupement du Nord Maritime conserve les prix les plus attractifs. Les achats fermes ont rassemblé 79 % des transactions.

Blé tendre : évolution des prix payés aux producteur en €/t



Source : enquête prix payés aux producteurs

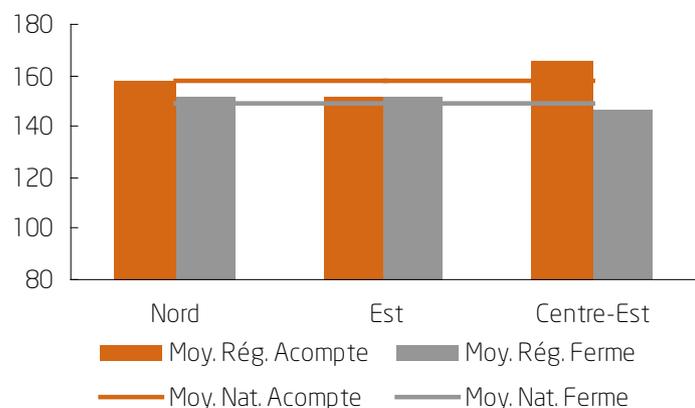
## Blé dur

En avril, le blé dur bénéficiait encore d'un bonus de 12 euros par rapport au prix de la précédente campagne. En mai, malgré une baisse de prix modérée sur le mois (- 4 euros) cet avantage est entièrement gommé avec un prix à présent équivalent à celui pratiqué en mai 2013, soit 228 €/t. À deux et trois ans, la décote est de l'ordre de - 10 %. La part des achats fermes a reculé de 10 points sur le mois, à 66 %.

## Orges

Les orges fourragères subissent la plus importante baisse de prix sur le mois : - 12 euros. Une tonne d'orges fourragères s'échange donc contre 149 euros, se démarquant ainsi des autres céréales fourragères, maïs et triticale, qui s'achètent 12 euros de plus. À ce niveau de prix, les orges fourragères accusent une décote de - 43 euros sur un an, - 39 euros sur 2 ans et - 20 euros sur trois ans. À l'échelle locale, les disparités de prix se sont amoindries, le différentiel maximum se réduisant de 15 à 6 euros sur le mois. Le Centre-Est conserve les prix les moins attractifs : 146 €/t, alors que les regroupements du Nord et de l'Est enregistrent des prix de 152 €/t en moyenne.

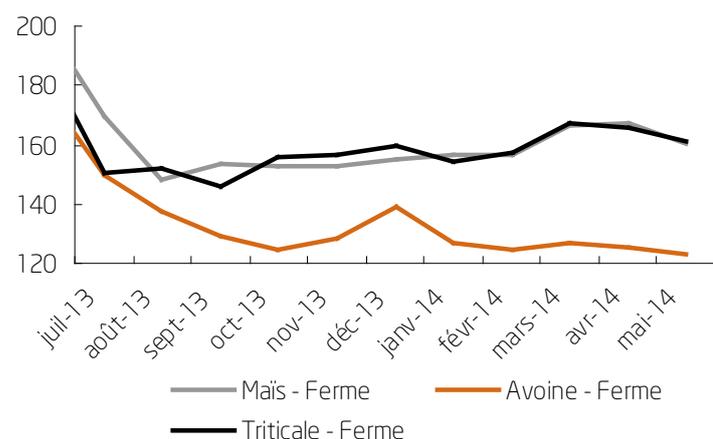
### Orge de mouture : prix payés aux producteurs en €/t



Source : enquête prix payés aux producteurs

Les orges brassicoles de printemps font figure d'exception avec un prix d'achat moyen qui résiste à la tendance générale baissière et se maintient presque inchangé sur le mois à 180 €/t. À l'échelle locale, les prix sont

### Maïs/Avoine/Triticale : évolution des prix payés aux producteurs en €/t

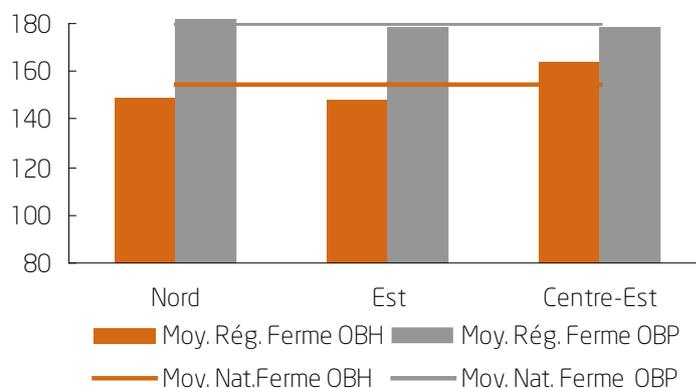


Source : enquête prix payés aux producteurs

compris dans un intervalle de 9 euros, avec des minimas (178 €/t) dans les regroupements de l'Est et du Centre-Est.

Les orges brassicoles d'hiver enregistrent une baisse de prix de 6 euros, à 154 €/t en moyenne nationale. Les déclinaisons régionales sont plus disparates que pour les autres espèces, elles s'échelonnent de 148 €/t (Est) à 164 €/t (Centre-Est).

### Orge de brasserie : prix payés aux producteurs en €/t



Source : enquête prix payés aux producteurs

## Maïs

Le prix à la production ferme du maïs recule de 6 euros en mai. Il se porte ainsi à 161 €/t, soit entre 32 et 53 euros de moins que les trois précédentes campagnes. Maïs et triticale se maintiennent donc à parité. Les relevés de prix à l'échelle régionale font toujours apparaître une grande homogénéité, puisque le différentiel de prix maximum ne dépasse pas 6 euros entre deux regroupements régionaux. 83 % des achats ont été effectués suivant la modalité ferme.

## Avoine et triticale

Suivant la même trajectoire que les prix du maïs, les prix d'achat fermes du triticale ont perdu 5 euros en moyenne sur le mois. Une tonne de triticale s'échange ainsi contre 161 euros. La décote par rapport aux trois précédentes campagnes s'aggrave, de - 30 à - 37 euros sur un an, de - 10 à - 22 euros sur deux ans et de - 25 à - 35 euros sur 3 ans.

Le prix ferme moyen de l'avoine ne perd que 3 euros sur le mois, à 123 €/t. L'avoine demeure toutefois l'espèce enquêtée pour laquelle la baisse de prix est la plus conséquente (- 59 euros) en comparaison avec la précédente campagne. Dès le début de cette campagne, les prix de l'avoine se sont désolidarisés de ceux des autres céréales fourragères (orges, maïs, triticale). Une tonne d'avoine s'échange actuellement 38 euros de moins que le triticale.

	mai 2014	mai 2013
En €/t	Prix fermes	Prix fermes
Maïs	161	196
Avoine	123	182
Triticale	161	198

Source : enquête prix payés aux producteurs

La note de conjoncture Céréales est une publication de FranceAgriMer. Directeur de la publication : Éric Allain.

Rédaction : Unité Enquêtes et données filières / services des Bases d'information économique - D. Brulé/dominique.brulé02@franceagrimer.fr - Impression : atelier d'impression de l'Arboreal / Contact presse : L. Gibert : tél : 01 73 30 34 05 - laurence.gibert@franceagrimer.fr V. Nicolet : tél : 01 73 30 22 54 / virginie.nicolet@franceagrimer.fr / N° ISSN 21 15-3019

Copyright 2014 : tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse de FranceAgriMer. L'établissement national des produits de l'agriculture et de la mer s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication qui ne vise pas à délivrer de conseils personnalisés.